

Demande d'intervention dans les frais de téléphone fixe ou mobile, d'internet et de télévigilance à destination des personnes âgées



Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé.
Service de la Santé

Contacts : ☎ 010 23 63 75 – ✉ logement@brabantwallon.be

Mise à jour du 11 septembre 2025

Formulaire de demande:

1. Documents à joindre:

- Une photocopie RECTO-VERSO de votre carte d'identité ;
- Une composition de ménage délivrée par votre administration communale ;
- Votre dernière facture d'abonnement de téléphone ou de GSM ou d'internet ;
Si vous disposez d'un appareil téléphonique ou d'une connexion à internet depuis moins de 6 mois, la facture de placement ;
- Si vous êtes relié à un système de télé-vigilance (alarme), l'attestation jointe en page 3 que vous aurez d'abord fait compléter par l'organisme qui assure le système ;
- Si vous bénéficiez du statut BIM, une copie de l'attestation de votre mutualité ;
Si vous bénéficiez du tarif social auprès de votre opérateur téléphonique, cela apparaît clairement sur votre facture, il n'est dès lors pas nécessaire de nous faire parvenir une copie de l'attestation du statut BIM ;
- Si vous avez été reconnu invalide par le SPF Sécurité sociale, une copie de l'attestation ;
Si vous vivez avec une personne de moins de 75 ans reconnue invalide par le SPF Sécurité sociale, veuillez joindre une copie de l'attestation.

2. Identité du demandeur:

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Date de naissance :/...../..... Numéro de registre national :

Avez-vous été reconnu invalide pour le SPF Sécurité sociale - Direction générale des personnes handicapées?

☐ OUI – ☐ NON

↳ Dans l'affirmative, veuillez joindre une copie de l'attestation du SPF.

Vivez-vous avec une personne de moins de 75 ans reconnue comme invalide par le SPF Sécurité Sociale – Direction des personnes handicapées?

☐ OUI – ☐ NON

↳ Dans l'affirmative, veuillez joindre une copie de l'attestation du SPF.

3. Objet de l'intervention:

Pour quels frais sollicitez-vous l'intervention de la Province du Brabant wallon? (*Plusieurs choix sont possibles*)

- ☐ Frais de téléphonie fixe ou frais de GSM
- ☐ Frais d'internet
- ☐ Frais d'un système de sécurité-vigilance (alarme)

4. Renseignements financiers :

Bénéficiez-vous d'une intervention d'un tiers (Région wallonne, AVIQ, communes, C.P.A.S., mutuelle) complémentaire à la présente demande ?

☐ OUI – ☐ NON

↳ Dans l'affirmative, quel est le montant total qui vous est déjà octroyé ? € par

N° de compte en banque où la subvention pourra être versée : IBAN : BE

Titulaire du compte :

Bénéficiez-vous du tarif social auprès de votre opérateur de téléphone ou d'internet ?

☐ OUI – ☐ NON

Bénéficiez-vous du statut BIM ?

☐ OUI – ☐ NON

↳ Dans l'affirmative et si vous ne bénéficiez pas du tarif social, veuillez joindre une copie de l'attestation de votre mutuelle.

5. Déclaration du demandeur :

Le soussigné certifie avoir pris connaissance du règlement relatif à l'intervention dans les frais de téléphone, internet et sécurité vigilance, en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées isolées et en particulier les articles 6 et 7 prévoyant l'obligation de rembourser les interventions financières à la Province du Brabant wallon en cas de fausses déclarations ou lorsque le bénéficiaire n'utilise pas la subvention aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et le droit d'enquête et de contrôle au sujet des renseignements fournis.

Ce formulaire, complété et signé, est à renvoyer à l'adresse suivante :

Le Brabant wallon

Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé | Service de la cohésion sociale et du logement

Parc des Collines – Bâtiment Archimède | Place du Brabant wallon, 1 - 1300 WAVRE

ou par courriel à l'adresse suivante : logement@brabantwallon.be

Le responsable de traitement est l'administration provinciale du Brabant wallon, Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre. Vos données à caractère personnel sont collectées uniquement avec pour objectif, le traitement de votre demande de subvention. Elles sont traitées en veillant au respect de la réglementation en vigueur et, en particulier, du RGPD.

Les informations relatives aux modalités de collecte, de traitement et de conservation de vos données, ainsi que les droits que vous pouvez exercer, sont repris dans la « Politique de gestion des données à caractère personnel », disponible sur le site internet de la Province (<https://www.brabantwallon.be/gdpr-view>) ou sur simple demande adressée au délégué à la protection des données (dpo@brabantwallon.be).

Nom et signature du demandeur

Lieu : Date :/...../.....

Attestation

à établir par l'organisme qui assure le système de sécurité-vigilance (alarme)



Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé.
Service de la Santé

Contacts : ☎ 010 23 63 75 – ✉ logement@brabantwallon.be

Cadre réservé à l'organisme qui assure le système de sécurité-vigilance

Le soussigné (*organisme*)

Nom et prénom :

Fonction :

Dénomination organisme :

Confirme que (*demandeur*)

└ Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Commune :

est relié(e) à un système d'alarme du type (*marque ou description du système*):

.....

└ Ce système est relié à une centrale assurant un service permanent

└ Le système a été installé le :/...../.....

└ Les frais de placement s'élèvent à€

└ Les frais de location/d'abonnement* s'élèvent à€ par mois/trimestre/an*.

**biffer les mentions inutiles*

Sceau de l'organisme et signature

Lieu : Date :/...../.....